

Ecrit par le 6 juillet 2026

# Villes-sur-Auzon : 12ème Fête du raisin Muscat des terrasses



**Ce dimanche 27 septembre sera dédié au raisin muscat des terrasses à Villes-sur-Auzon. Pour l'occasion, le village prend des airs de fête avec des animations autour des produits du terroir, de l'artisanat local et les producteurs de raisin.**

Au cours de cette journée festive et musicale concoctée par les producteurs du village, le public pourra découvrir un grand marché avec de nombreux stands vantant les produits du terroir, l'artisanat local et les producteurs de raisin. Dégustation, vente et rencontre avec les agriculteurs seront ainsi au programme de cette journée qui réunira des producteurs de raisin de table et des viticulteurs, des producteurs d'huile d'olive, de truffes, de pains spéciaux, de miel, d'épeautre, de pain d'épices, de pâtisseries, de confitures, de jus de fruits naturels, de lavande et des produits dérivés. Des animations à destination des enfants sont prévues et un coin buvette-restauration sera également mis en place. A noter

Ecrit par le 6 juillet 2026

que le port du masque est obligatoire.

**Dimanche 27 septembre. 9h à 17h. Accès : sur le cours et place de la Mairie. Entrée et parkings gratuits. Renseignements : 04 90 40 49 82. [villes-sur-auzon@ventoux-sud.com](mailto:villes-sur-auzon@ventoux-sud.com) [www.villes-sur-auzon.fr](http://www.villes-sur-auzon.fr) [www.ventoux-sud.com](http://www.ventoux-sud.com)**

## Villes-sur-Auzon : à la rencontre des Métiers d'Art



L'association [Ventoux Métiers d'Art](#) et la mairie de [Villes-sur-Auzon](#) vous invitent à faire connaissance avec des artisans d'art passionnés.

Ecrit par le 6 juillet 2026

Ils sont facteurs d'instruments, joailler ou mosaïste et développent leur art dans ce village aux portes des Gorges de la Nesque. Guidé par un passionné, vous aurez l'occasion de partir en petit groupe découvrir leur savoir-faire et dialoguer avec chacun d'eux tout au long de la journée. A midi, vous aurez la possibilité de faire étape dans l'un des restaurants du village. Pour ceux qui le souhaitent, un pique-nique est possible.

**Mardi 18 août. 10h à 12h30 et 14h30 à 17h. Gratuit. Réservation obligatoire au 04 90 40 49 82 avant le 16 août.**

## Villes-sur-Auzon : les temps-forts estivaux de TerraVentoux



Ecrit par le 6 juillet 2026

Avec ses 200 hectares de vignes, la cave [TerraVentoux](#) élabore des vins issus de la richesse de son terroir au cœur du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Durant le mois d'août, la cave propose trois rendez-vous autour de la dégustation des vins de son vignoble.

Le 7 août tout d'abord, avec une 'Soirée crépuscule' qui prendra la forme d'une balade à pied dans le vignoble, suivie d'une dégustation à la cave. Vendredi 14 août ensuite, avec une soirée dédiée à la fête du rosé qui s'accompagnera d'un repas avec une grande paëlla, le tout dans une ambiance festive et musicale. Enfin, le 21 août aura lieu un rassemblement de food-trucks ainsi qu'une dégustation des vins de la cave.

**Cave TerraVentoux. 253 Route de Carpentras. Villes-sur-Auzon. 04 90 61 79 47.**  
[www.terraventoux.fr](http://www.terraventoux.fr)

## AMV : les deux maires font la paire



Ecrit par le 6 juillet 2026

L'Association des maires de Vaucluse (AMV) vient d'élire son nouveau président, ou plutôt ses nouveaux présidents. Le scrutin s'est déroulé à la salle de l'Arbousière à Châteauneuf-de-Gadagne où les édiles du département ont donc désigné leurs représentants ainsi que le conseil d'administration de cette structure fédérée au sein de l'Association des maires de France (AMF).

A cette occasion, le duo Jean-François Lovisolo, maire de La Tour-d'Aigues, et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue a été élu par 119 voix sur les 122 électeurs présents (3 votes blancs). Une élection sans grand suspense puisqu'il n'y avait que cette double candidature en lice. Si la mise en place d'une 'doublette' à la présidence de l'AMV n'est pas inédite, ce scrutin officialise cependant pour la première fois le principe d'une co-présidence partagée. En effet, lors de la précédente élection en 2014 afin de désigner le successeur de Jean-Pierre Lambertin, maire sortant de Lapalud, le socialiste Jean-François Lovisolo, l'avait emporté d'une très courte tête devant son opposant de droite, Pierre Gonzalvez. Considérant que l'AMV est avant tout un outil apolitique au service des élus du territoire, le maire de La Tour-d'Aigues a alors immédiatement proposé à son concurrent malheureux le principe d'une co-présidence aussitôt acceptée par son rival.

### **«Continuer à œuvrer pour l'intérêt général.»**

« Nous nous sommes rendus compte qu'aller au-delà des clivages politiques a permis de faire avancer les dossiers et les projets de l'AMV et de ses élus, reconnaît Jean-François Lovisolo. Cette dynamique, nous voulons l'amplifier car nous voulons continuer à œuvrer pour l'intérêt général. » Durant ces 6 dernières années, cette nouvelle direction bicéphale, un maire de chaque bord politique avec l'un, représentant les petites communes, et l'autre, les villes plus importantes, semble en tout cas avoir convaincu leurs homologues vauclusiens. Il restait toutefois à formaliser, pour la première fois, cette bi-présidence par un vote qui, pour l'occasion, s'est transformé en plébiscite. Dans la foulée, l'assemblée des maires de Vaucluse a ensuite aussi désigné à l'unanimité les 34 membres de son conseil d'administration\*. « Nous n'avons voulu écarter personne car toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous avons donc pris tout le monde, puisque les statuts le permettent, afin de conserver cette vision œcuménique, précise Pierre Gonzalvez. Comme cela, tous ces élus pourront participer à nos travaux. » Le nouveau conseil d'administration se réunira à la rentrée pour élire le bureau de l'AMV et procéder ensuite à la répartition des membres dans les différentes commissions thématiques.

### **«Un mandat bénévole pour faire face à la solitude des maires.»**

« Notre mission est de plus en plus difficile : contraintes budgétaires, transferts de compétences aux intercommunalités, évolution permanente du contexte législatif réglementaire, multiplication des normes, responsabilité des élus..., expliquent les deux présidents dont le mandat est bénévole. C'est pour cela, plus que jamais sans doute, que l'association des maires démontre son utilité en partageant les préoccupations quotidiennes, et en tentant de faire évoluer les pratiques, parfois trop rigoureuses de l'administration de l'Etat, et de proposer l'évolution de la législation via nos parlementaires. Quand on

Ecrit par le 6 juillet 2026

est élu, on est parfois seul. C'est à ce moment-là qu'il est utile de pouvoir s'appuyer sur les équipes de l'AMV.

### «Le retour de Bollène.»

Cette AG a été aussi marquée par le retour de Bollène au sein de l'AMV. En effet, si le département compte 151 communes, l'Association des maires de Vaucluse ne dénombrerait jusqu'alors que 148 membres - les villes d'Orange et de Bollène, tenues par les époux Bompard de la Ligue du Sud, et celle du Pontet, dirigée par le RN (Rassemblement national) Joris Hébrard ne souhaitant pas être membre. Cependant, la défaite de Marie-Claude Bompard dans le Haut-Vaucluse a changé la donne. « Nous avons voulu rompre cet isolement, explique Anthony Zilio, nouveau maire de Bollène et aussi président de la communauté de *communes* Rhône Lez Provence depuis 2014. Il nous a semblé qu'il y avait de bonne chose à prendre auprès de tous les élus et que nous avons tout intérêt à échanger un maximum avec nos homologues. » En contrepoint, le basculement de Morières-lès-Avignon vers le RN pourrait entraîner le départ de la commune de l'AMV même si, à ce jour, la municipalité n'a pas pris position sur le sujet.

Dirigée par Muriel Bassemon, l'AMV vient de déménager ses locaux du centre-ville d'Avignon à l'immeuble le Saphir à Sorgues. La structure propose aide et assistance à ses membres. Elle fournit également des conseils juridiques aux maires afin de faciliter leurs démarches. Elle met aussi en place des réunions régulières sur des thèmes quotidiens aux maires (code des marchés publics, intercommunalité, TP...). Depuis 2016, elle a, entre-autre, signé une charte avec les acteurs du logement social en Vaucluse, organisé des visites de communes afin d'y aborder les problématiques spécifiques, instauré un outil de dialogue avec les représentants du monde agricole sur les questions des permis d'élevage abusif, signé une convention sur le renforcement de l'école rurale, soutenu la création d'une association des communes forestières de Vaucluse et même initié un concours de pétanque des élus.

*\*Les membres du conseil d'administration de l'AMV : Michel Terrisse (maire d'Althen-des-Paluds), Siegfried Bielle (Aubignan), Michel Partage (La Bastidonne), Max Raspail (Blauvac), [Anthony Zilio](#) (Bollène), [Pascal Ragot](#) (Bonnieux), [Geneviève Jean](#) (Cabrières d'Aigues), [Delphine Cresp](#) (Cabrières d'Avignon), Christophe Reynier-Duval (Caderousse), Roger Rossin (Cairanne), [Nicolas Paget](#) (Courthézon), [Guy Moureau](#) (Entraigues-sur-la-Sorgue), Patricia Philip (Fontaine-de-Vaucluse), Louis Biscarrat (Jonquières), André Rousset (Lauris), [Pierre Gonzalvez](#) (L'Isle-sur-la-Sorgue), Gérard Borgo (Loriol-du-Comtat), Frédéric Tenon (Mondragon), [Christian Gros](#) (Monteux), [Louis Driey](#) (Piolenc), [Sandrine Raymond](#) (Saint-Pierre-de-Vassols), [Laurence Chabaud-Geva](#) (Saumane-de-Vaucluse), Gilles Vève (Saint-Didier), Thierry Thibaud (Savoillans), [Julien Merle](#) (Sérignan-du-Comtat), [Jean-François Lovisolo](#) (La Tour-d'Aigues), Christine Lanthelme (Uchaux), Jean-François Périlhou (Vaison-la-Romaine), Patrick Adrien (Valréas), Joël Bouffies (Villedieu), Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Corinne Testud-Robert (Visan) et [Gilles Ripert](#) (président de la communauté de communes du pays d'Apt Luberon - CCPAL).*